

27. FEBRUAR 1887

727

329

E 2/1643

*Der schweizerische Gesandte in Berlin, A. Roth,  
an den Bundespräsidenten und Vorsteher des Politischen Departements,  
N. Droz*

B Confidentielle

Berlin, 27 février 1887

J'ai l'honneur de vous remercier de vos communications du 23 de ce mois<sup>1</sup> relativement à la déclaration éventuelle de neutralité et de vous informer en même temps, que je partage entièrement votre manière de voir en ce qui concerne les démarches que j'aurais à faire à ce sujet dans le cas où la situation allait devenir plus menaçante.

Ainsi il est entendu que dans cette dernière éventualité j'aurais soin de convenir à l'avance avec le Comte de Bismark des termes de la première déclaration de neutralité à échanger et d'insister auprès de lui sur notre désir, que cas échéant la déclaration allemande soit aussi nette que celle de 1870 et nous soit notifiée de suite.

En attendant et à moins de circonstances imprévues il ne me semblerait par contre pas opportun d'entretenir le Comte de Bismark de nouveau de cette question. Si, par hasard [*sic*], il devait lui même m'en parler le premier à l'occasion de mes visites aux Affaires Etrangères, j'agirais selon les circonstances.

Dans tous les cas je vous tiendrai continuellement au courant de la question.

Il va sans dire que je vous serai très obligé de vouloir bien continuer de votre côté à me faire connaître tout ce qui se passe à ce sujet à Paris, Rome et Vienne.

---

1. *Nicht abgedruckt.*

